RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
078-217806405-20261029-2207381-AR
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le : 30/10/2026

ARRÊTÉ N° ARR_2026_830

Objet : Mesures définitives portant sur l'interdiction d'accès aux chiens dans l'espace de jeux libres clôturé situé au square Jean Monnet.

LE Maire de Vélizy-Villacoublay,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2212-2 relatif aux pouvoirs de police conférés aux Maires,

CONSIDÉRANT la création d'une aire de jeux libres clôturée à destination des enfants et des adultes au square Jean Monnet,

CONSIDÉRANT la nécessité d'interdire la présence des chiens dans l'espace de jeux libres clôturé situé au square Jean Monnet, afin de garantir la sécurité des usagers et la propreté du lieu,

ARRÊTE

Article 1 : à compter du dimanche 1er novembre 2026, la présence des chiens, même tenus en laisse, est interdite dans l'espace de jeux libres situé au square Jean Monnet.

Article 2 : cette interdiction sera matérialisée par la présence d'un panneau de signalisation approprié, positionné à l'entrée de cet espace.

Article 3 : les infractions au présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 : Madame la Directrice générale des services de la Commune de Vélizy-Villacoublay est chargée de l'exécution du présent arrêté.

À Vélizy-Villacoublay, le 28 octobre 2026

MAIRIE DE VELIZY-VILLACOUBLAY

Pascal Thévenot
Maire

Pour toute correspondance :
M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex
Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr
www.velizy-villacoublay.fr